

satisfaisant et les mesures de rendement actuelles répondent-elles à cette norme? Ils ont besoin de l'information sur les nouvelles tendances et sources de tension et sur la façon dont le système se comportera vraisemblablement à l'avenir face aux stratégies changeantes et aux autres forces de poussée. Ils ont besoin d'une rétroaction sur les ajustements à apporter pour accélérer ou ralentir les effets des interventions. Ils ont également besoin de l'information sur les étapes franchies ou sur les échecs qui ont entravé la progression. Le fait de fournir aux décisionnaires l'information dont ils ont besoin les aide à prendre de meilleures décisions sur la pertinence et sur la façon de changer le système.

COLLIGER L'INFORMATION

Étant donné que le développement durable touche tous les secteurs de la société, l'information nécessaire pour le processus décisionnel est vaste et variée. Des compétences d'expert spécialisées sont nécessaires pour intégrer une base de données appropriées (données, information et savoir) provenant de divers domaines sociaux, économiques et environnementaux et de diverses régions afin de régler une question de développement durable. Une étude et une analyse scientifiques dans les domaines de l'économie et des sciences naturelles et sociales fournissent les données de base nécessaires pour comprendre la situation et le rendement d'un système. Cette information peut être collectée de nombreuses manières. Par exemple, les données environnementales peuvent découler de mesures scientifiques dans le domaine, de nouvelles technologies comme la télédétection aérienne et la télédétection par satellite, ou du savoir traditionnel des Autochtones.

Les données scientifiques peuvent alors être intégrées dans des outils, comme les indicateurs, les modèles de prévision et les systèmes intelligents, qui sont utiles pour suivre les progrès d'un système subissant diverses pressions et pour prévoir le rendement futur. On a donc besoin de personnes bien informées pour interpréter la base de données d'une manière qui représente le mieux la question et qui la place dans le contexte approprié de développement durable. Cette interprétation doit être facilement communiquée aux décisionnaires, au public et aux parties intéressées pour les informer des décisions qui établissent la stratégie et qui génèrent des mesures à tous les niveaux.

Harmonisation nationale

Au Canada, le développement durable relève du secteur de compétence de tous les ordres de gouvernement. Des mécanismes sont nécessaires pour garantir que les travaux en matière de développement durable à tous les ordres de gouvernement s'appuient mutuellement et tendent vers des objectifs communs. Un de ces mécanismes est le Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME), qui réunit les ministres de

Nouvelles normes pour les particules et l'ozone troposphérique

L'Entente auxiliaire pancanadienne sur l'établissement de standards environnementaux dans le cadre de l'Accord pancanadien sur l'harmonisation environnementale expose les principes sur lesquels s'appuient les gouvernements pour convenir conjointement des priorités, pour établir les normes et pour dresser les plans de travail complémentaires afin d'appliquer ces normes, et ce d'après les responsabilités et la législation uniques de chaque gouvernement. En juin 2000, le gouvernement du Canada, les provinces et les territoires ont adopté de nouvelles normes pancanadiennes pour les particules et l'ozone troposphérique qui établissent les objectifs de concentration dans l'air ambiant de l'ozone troposphérique et des fines particules pour 2010. En plus des mesures pour les véhicules, les carburants et les produits contenant des solvants, Environnement Canada travaille avec les provinces et les territoires pour élaborer des stratégies complètes de réduction des émissions pour un certain nombre de secteurs industriels importants au Canada.